

# LE SERVICE HIVERNAL

Interventions des agents techniques  
sur les axes routiers de la Commune

## Pour les alertes moyennes à fortes

Verglas généralisé ou neige

### Priorité 1 : RONDS-POINTS

de la Vallée	Carré (angle Liberté/Charles de Gaulle)
de la Liberté (angle Liberté/Terrageaux)	du 8 Mai 1945
du 11 Novembre 1918	de la Pépinière
de l'Etoile	du Vélodrome
du 19 mars 1962	du Sentier
Charles de Gaulle	de la rue des Ecoles
Jules Verne	de l'avenue des Castors

### Priorité 1 : Rues à fortes déclivités, secteurs Mairie et écoles

rue de la Barre	rue du Planty
rue de la Coulée	rue des Quatre Cyprès
avenue des Amandiers	rue Hippolyte Véron
Hôtel de Ville	rue des Ecoles
rue Abel Tassin	

### Priorité 2 : routes prioritaires

route de la Vallée	avenue des Amandiers
rue des Cosses	rue de l'Hôtel de Ville
rue du Sentier	route de l'Ormeau
avenue F. Mitterrand	rue Camille Girault
avenue C. de Gaulle	rue de la Coulée
voie Romaine	rue des Terrageaux
avenue de l'Entraide	rue A. Thimonier
Avenue des Castors (*a)	rue de la Barre
rue des Quatre Cyprès	rue Hippolyte Véron
rue du Planty	avenue de la Liberté
rue des Ecoles	voie Communale n°6 (*b)

\*a : partie comprise entre l'Av. de l'Entraide et la rue des Quatre Cyprès

\*b : route de l'Orbras (du village de l'Ormeau au carrefour avec les rues du Sentier et des Cosses)

### Priorité 3 : routes secondaires

rue du Pic Vert	avenue des Castors (*a)
La Dinière	rue Hector Berlioz
avenue de la Fraternité	rue de Datça
rue du Jasmin	rue Maurice Raval
rue des Pierrières	rue de la Vincenderie (*b)

\*a : dans la partie comprise entre le rond-point Jules Verne et l'avenue Hector Berlioz

\*b : CD4 de la rue des Quatre Cyprès à la rue de la Coulée